

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté

90 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					30		Obl.	
(Note 2)					30			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ					30		Obl.	
Enseignements obligatoires:					15			
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)	Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	G. D'Amato, A. Manatschal	2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Colloque des mémorants (Note 4)	Colloque des mémorants en migration citoyenneté	G. D'Amato, Ch. Achermann	2	A + P	-		obl.	
Méthodes d'analyse empirique quantitatives ou qualitatives (2 cours à choix) (Note 3)	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	obl.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIa	J. Dahinden	2	P		C		
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C		éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIb	A. Neubauer	2	P		C		
	Analyse quantitative en sciences sociales I	D. Ruedin	2	A	5	C		éval. int. notée
	Analyse quantitative en sciences sociales II	D. Ruedin	2	P	5	C		éval. int. notée

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté (suite)

90 ECTS

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
Enseignements à choix:					15			
Etudes migration & citoyenneté + Analyse des politiques migratoires + Droit des migrations	La démocratie au défi des migrations: perspectives historiques et politiques	G. D'Amato, F. Garufo	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Asylum policy	A. Manatschal	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Immigrant political incorporation	A. Manatschal	2	A	5	S	opt.	éval. int. notée
	Circulation des personnes: La "sécurité" : concept en droit et en politique des migrations	C. Achermann	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Exploring migration and mobility from a transnational perspective : theoretical and empirical challenges	C. Fischer	2	A	5	C	opt.	EX. O 15'
	Droit des migrations : partie générale	M. Nguyen	4	P	8	C	opt.	EX. O 15'
	Droit des migrations : droits humains	M. Nguyen	2	P	4	C	opt.	EX. O 15'
	Migration, Citizenship, and the State: A Comparative Perspective	J.-T. Arrighi de Casanova	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Xenophobia	A. Manatschal	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
	Immigration and integration at the sub-state level. Discourse and policies	V. Wisthaler	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
	Economics of Migration	M. Pecoraro	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Le contrôle des migrations: Etat, droit et acteurs	C. Achermann	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Séminaire interdisciplinaire : Migrations forcées	M. Fresia / E. Piguet	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
Géographie des migrations	E. Piguet	2	P	5	C	opt.	EX. O 15'	
Séminaires interdisciplinaires (Note 5)				A/P	0-15		opt.	selon ens.
Mémoire					30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 1)	Mémoire de Master				30	M	obl.	
Total 1ère et 2ème années					90			

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté

60 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)					10			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ					20		Obl.	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)	Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	G. D'Amato, A. Manatschal	2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Méthodes d'analyse empirique quantitatives ou qualitatives (1 cours à choix) (Note 3)	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	Opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIa	J. Dahinden	2	P		C		
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C		éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIb	A. Neubauer	2	P		C		
	Analyse quantitative en sciences sociales I	D. Ruedin	2	A	5	C		éval. int. notée
	Analyse quantitative en sciences sociales II	D. Ruedin	2	P	5	C		éval. int. notée
10 crédits ECTS à choix					10		Opt.	
Mémoire					30			
Mémoire de Master (Note 1)					30	M	obl.	
Total 1ère et 2ème années					60			

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier secondaire de Master - Pilier Migration et citoyenneté

30 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)					10			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ					20		Obl.	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)	Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	G. D'Amato, A. Manatschal	2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Méthodes d'analyse empirique quantitatives ou qualitatives (1 cours à choix) (Note 3)	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIa	J. Dahinden	2	P		C		
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C		éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIb	A. Neubauer	2	P		C		
	Analyse quantitative en sciences sociales I	D. Ruedin	2	A	5	C		éval. int. notée
	Analyse quantitative en sciences sociales II	D. Ruedin	2	P	5	C		éval. int. notée
10 crédits ECTS à choix					10		Opt.	
Total 1ère et 2ème années					30			

Evaluation interne: les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O= Oral	P = Printemps

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté**Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS**

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- 3) D'entente avec le/la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le/la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.
- 5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Note 2

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions":

10 ECTS en "méthodes"

5 ECTS en "séminaire interdisciplinaires"

Note 3

Ces cours sont à suivre en 1ère année de Master.

Note 4

La participation est **obligatoire**. Fréquence de l'enseignement : 1 fois par mois.

Note 5

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé un cours d'un-e des enseignant-e-s.